CIQ PONT DE BERAUD

Assemblée Générale

17 mars 2018

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente Assemblée a été diffusé par tracts et sur notre site Internet. Il comprend :

- Rapport du Président du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Association pour l'exercice écoulé,
- Rapport sur les comptes de l'exercice 2017,
- Approbation des comptes et rapports : Quitus aux administrateurs,
- Fixation des cotisations Adhérents année 2019,
- Présentation des candidats au Conseil d'administration,
- Election des administrateurs,
- Perspectives 2018,
- Echange avec l'Assemblée.

RAPPORT FINANCIER 2017

L'exercice 2017 se caractérise par une augmentation des cotisations à 2.757 €, avec une forte augmentation du nombre d'adhérents (326 contre 281) du fait d'adhésion de nouvelles copropriétés : « Le Parc Bellina» fin 2016 et « Les Bruyères » pour l'exercice 2017.

Les charges 2017 ont enregistré principalement le coût d'édition des Lettres de Quartier (579 €), tirées à 1.200 exemplaires, des flyer pour la réunion publique du 23 mars 2017 et l'Assemblée Générale annuelle,

- L'assurance responsabilité civile (303 €)
- De maintenance du site Internet (964 €)

Eu égard aux autres charges récurrentes, telles que papeterie, abonnements et cotisations, l'exercice affiche un résultat excédentaire de 425 €.

La situation de trésorerie au 31 décembre 2017 est positive à 7.335 €.

RAPPORT FINANCIER 2017

BILAN au 31.12.2017			
Actif			Passif
Banque :	7.140,16	Fond Associatif :	6.909,80
Caisse	195,11	Excédent de Gestion +	425,47
TOTAUX	**7.335,27**	**TOTAUX**	**7.335,27**

COMPTE D'EXPLOITATION 2017

Charges		Produits	
Lettres de Quartier	579,80		
Assurance RC	303,52	Cotisations Individuelles	469,00
Papeterie	26,91	Cotisations Copropriétés	2.288,00
Cotisation Fédération	90,00		
Internet	964,26		
Frais de Banque	90,00		
Frais réunions, pots	277,04		
Résultat +	425,47		
TOTAUX	**2.757,00**	**TOTAUX**	**2.757,00**

LE PROJET PARKING SOUTERRAIN PRECHEURS

Accès sur le cours des Arts et Métiers

LE PROJET PARKING SOUTERRAIN PRECHEURS

La piétonisation des places Vendôme, Prêcheurs, Verdun, débutée en 2016, a entrainé la suppression des 280 places de stationnement existantes en surface. La création d'un parking souterrain de plus de 300 places est donc programmée dans le secteur du cours des Arts et Métiers, sous le Parc Rambot.
La réalisation du projet, nécessaire pour les uns, atteintes irréversibles au Parc pour les autres, aurait des répercussions durables, importantes non seulement sur le plan de circulation du Quartier, mais aussi sur le stationnement.

Le CIQ particulièrement attentif à ce qu'une concertation intervienne en amont du Projet a donc mobilisé les énergies pour favoriser la circulation de l'information et rapprocher, si possible, les points de vue des partisans et opposants au projet.

Une réunion publique, à laquelle ont participé plus de 200 personnes, s'est tenue le 21 mars 2017, en présence de Mme le Maire, des élus, des personnels techniques et de la SEMEPA. Cette manifestation a donné lieu à des échanges vifs et a vu la mobilisation de groupes agissants contestataires.

Pour donner une suite constructive à celle-ci, Mme le Maire a souhaité que soit constitué un groupe de travail comprenant 8 personnes représentant à égalité des opposants et des partisans du projet.
Ce groupe de travail, composé de représentants d'Associations de défense de l'environnement et de membres des CIQ Pont de Béraud, Nord-est et Fédération des CIQ, favorables ou hostiles au projet, a été constitué et s'est réuni 3 fois.
Malgré la présentation détaillée du projet par la SEMEPA et par le CEMP (Maitres d'œuvre pour la construction du Parking et la rénovation du Parc), malgré les échanges entre participants chacun est resté sur ses positions.
Début septembre, le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable au projet.

La prochaine étape, si le permis de construire est déposé, sera-t-elle celle de la saisine du juge administratif ?

CRECHE DU PARC RAMBOT

L'engagement pour installer une crèche de 42 enfants au lieu et place de l'ancienne Trésorerie, rue Nostradamus, est enfin en voie de finalisation;

Les travaux seront terminés au printemps 2018 pour une ouverture en milieu d'année.

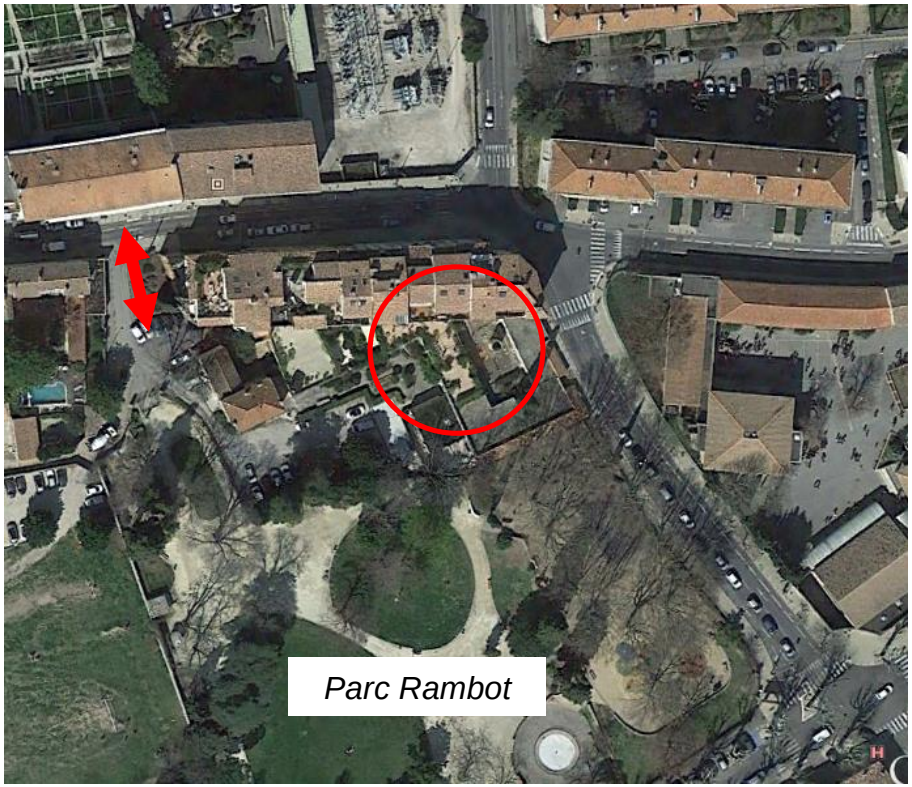

Situation de la crèche et son accès par l'avenue Sainte Victoire

REQUALIFICATION URBAINE
ZONE MARCHÉ ET COMMERCES RD10

La rénovation de l'avenue Fontenaille (RD10), empruntée par 5.500 voitures/jour dans chaque sens, a été terminée en novembre dernier par l'asphaltage et le marquage au sol du dernier kilomètre, depuis les commerces jusqu'au parking des 3 Bons Dieux.

Cette phase de travaux avait été précédée par la création du réseau pluvial sur la partie commerces/église Saint Jean Marie Vianney.

Le plan de ralentissement des véhicules (plateau transversal et radar indicateur de vitesse) va être complété par la pose d'un coussin berlinois en amont des commerces.

LA SECURITE

La sécurité reste un sujet récurrent, même si notre quartier est considéré comme l'un des plus sûrs de la Ville.

Deux actions ont été validées en 2017 :

1. La pose de deux caméras de surveillance supplémentaires, l'une au carrefour Baret/Cortésine, l'autre avenue Beauregard

2. L'augmentation des rondes par véhicule de police, en particulier les mois d'été.

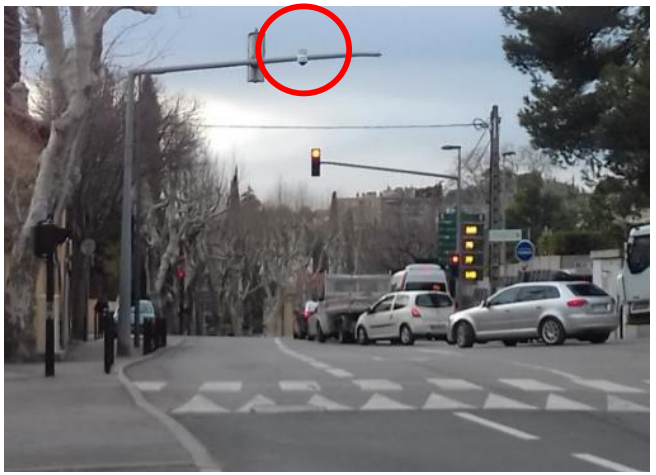

Vidéosurveillance devant la boulangerie

Vidéosurveillance devant le lycée Cézanne

VOIE SAINT THOMAS VILLENEUVE
MUR ANTIBRUIT

Le mur antibruit de la rue St. Thomas de Villeneuve est constitué d'un parapet en béton surélevé (1,2 m) coté lavoir et de panneaux acoustiques en bois, d'une hauteur de 3 m, coté résidence « Le Fontenaille ».

Ce dispositif doit être complété, mais les devis de réalisation montrent des coûts très élevés : environ 400.000 euros pour 35 mètres linaires coté immeuble et 90 mètres linaires coté lavoir pour des murs bois végétalisables.

L'action conjuguée du CIQ et du Maire Adjoint va permettre la réalisation d'un tiers du projet en 2018.

POSTE ERDF

Avenue Ste Victoire/Rue Pétrarque

La rénovation par ENEDIS des transformateurs situés à l'angle des rues Ste Victoire et Pétrarque, d'un montant de 4 millions, a pour objectif de réduire les nuisances sonores et améliorer les effets visuels du poste électrique.

La réalisation d'une enceinte d'insonorisation autour des 3 transformateurs, laisse espérer une baisse des nuisances sonores pouvant aller jusqu'à 30% (donnée constructeur).

Le mur d'enceinte sera rehaussé et peint. Le CIQ a suggéré que ce mur d'une longueur de 40 m pour 2,80 m de haut, coté rue Ste Victoire, accueille une fresque décorative réalisée en coopération avec le CIQ, l'Ecole supérieure d'Art, la direction des affaires culturelles de la ville et le CIACU, avec un financement partiel d'ENEDIS. Ce projet a reçu un accueil favorable.

POSTE ERDF

Avenue Ste Victoire/Rue Pétrarque

APRES AVANT

ARBORISATION DU QUARTIER

Le CIQ est force de proposition pour assurer le plan de replantation des voies du quartier selon un principe «un arbre abattu, 2 arbres plantés » difficile à respecter.

En 2017 le Rond point de la Clinique Rambot a été modestement aménagé par la plantation d'un olivier de taille moyenne et d'arbustes en attente de croissance.

Sur les 26 arbres ciblés pour être replantés en 2017, 14 l'ont été.

Nos efforts visent à accélérer ce rythme pour 2018.

MÉMOIRE DU QUARTIER

Au titre de la mémoire du quartier, le CIQ s'emploie, en collaboration avec le CAP, à identifier et à mettre en forme photographique, numérique, papier, l'histoire grande et petite du Quartier au travers d'anecdotes, des sites et des hommes.

Les deux associations CAP et CIQ souhaitent que cet ouvrage soit l'occasion d'une interactivité avec les habitants du quartier.

Demande d'aménagement du VC 15 qui permettrait la liaison entre le pont de Béraud et la promenade du Parc de la Torse

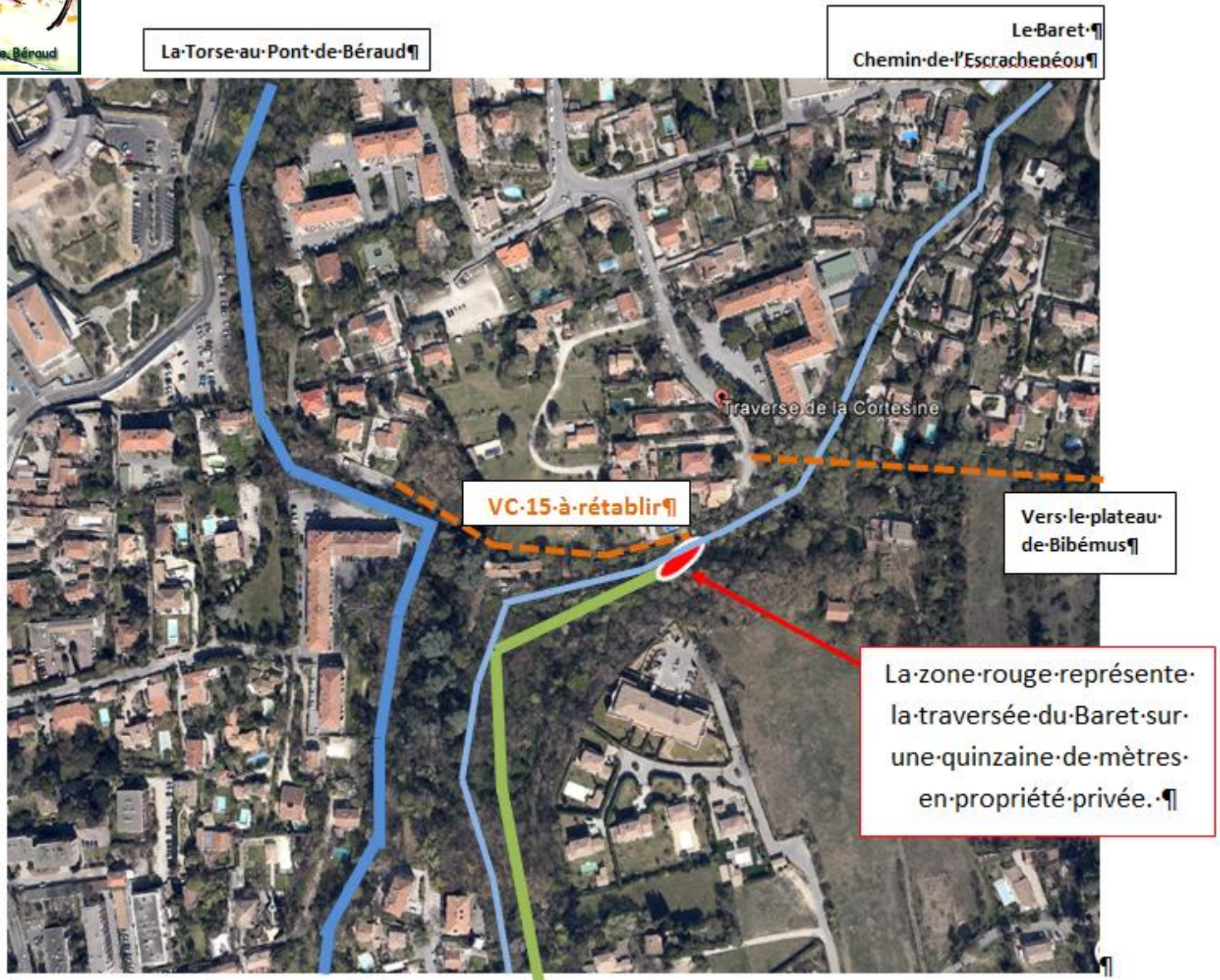

LIAISON PIETONNE INTER – QUARTIERS
La route du Tholonet et le parc de la Torse Le Pont de Béraud et le plateau de Bibémus

Le projet de liaison piétonne entre la route des Alpes et la route de Nice avance…lentement.

Deux obstacles doivent être surmontés :

- Le rétablissement du libre accès du chemin vicinal n°15, le long de la Torse, actuellement obstrué par certains propriétaires riverains : problème transféré aux services juridiques de la ville en vue d'une action judiciaire.

- Le franchissement du Baret au bas de la Cortésine par la création d'un petit pont en bois. Le fait que le lit du cours d'eau soit propriété privée sur quelques mètres n'est pas réellement un obstacle au projet, d'autant plus que l'acquisition d'une partie de la dite propriété a été voté par le Conseil Municipal du 3 février 2017.

Cette propriété Allais Torres est destinée à la création d'un parc naturel de plusieurs hectares, situé entre la traverse de la Cortésine et la rue des Ecoles Militaires.

L'acte notarié d'acquisition n'est pas signé fin novembre 2017, mais ce serait désormais une question de semaines……

PLAN DE SITUATION AVEC PROPRIETE ALLAIS-TORRES

La Bastide

La ferme

PROPRIETE ALLAIS-TORRES Bastide classée EB 066

Depuis plusieurs années la propriété Allais/Torres doit être cédée à la ville pour la création d'un parc naturel de plusieurs hectares, situé entre la traverse de la Cortésine et la rue des écoles militaires.

Le devenir de l'un des deux bâtiments : « la ferme ou la bastide » pourrait être affecté à un projet structurant pour les habitants du Quartier.

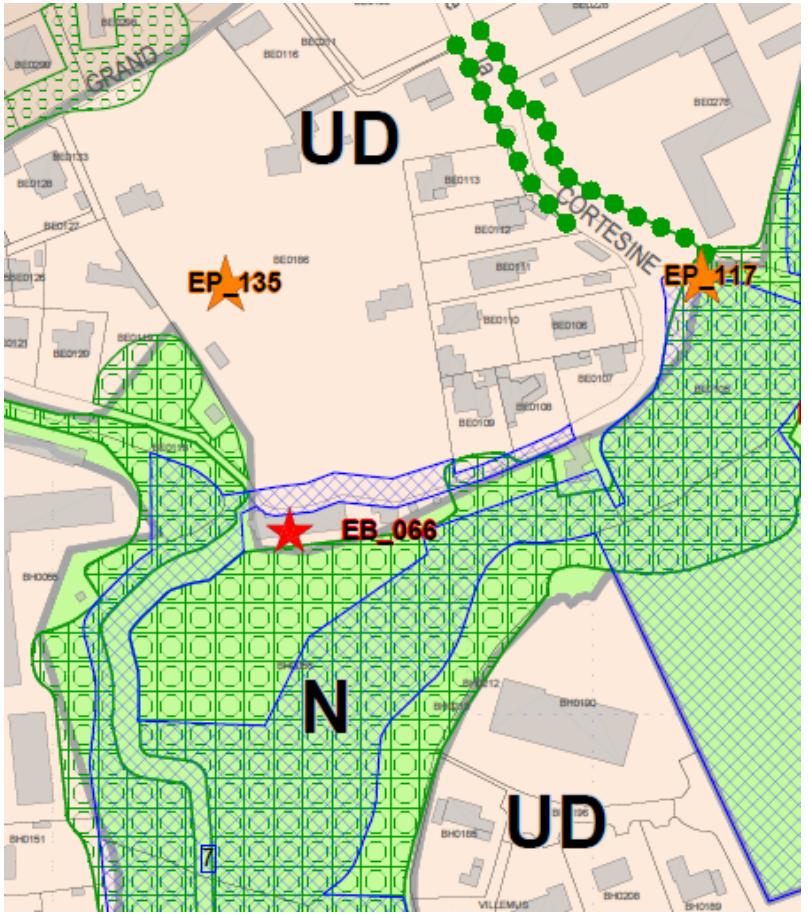

Sur le PLU approuvé il est indiqué que la bastide est en zone UD, avec un accès sur l'impasse de la Cortésine.

Par ailleurs un chemin piéton calibré à 7 m rejoint l'avenue Villemus (quadrillé en losange vert)

AUTRES SUJETS TRAITES

Les questions se rapportant à :

- l'application du Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- la propreté,
- la lutte contre les incivilités,
- la sécurité,
- la circulation,
- la qualité du service AIX EN BUS,

resteront malheureusement d'actualité en 2018.

APPROBATION DES COMPTES ET RAPPORT 2017

APPROBATION DES COMPTES ET RAPPORT 2017 :

Il est procédé au vote d'approbation des comptes et rapport du Conseil d'administration pour l'exercice 2017.

FIXATION DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2019

Le Conseil d'administration vous propose de maintenir les cotisations à leur montant actuel,

A savoir : cotisation individuelle 12€
cotisation des Copropriétés : 8€ par Copropriétaire.

PRESENTATION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des administrateurs viennent à échéance à la présente assemblée.

Nous vous proposons de renouveler, pour 2 exercices les mandats d'administrateurs de :

Mesdames Luciana JOLLIOT, Véronique LEROUVILLOIS, Josy RICHEZ BATTESTI, Monique PONS ESCABASSE.

Messieurs Philippe BASTIEN, Gilles DESPLATS, Jean Louis HIRLEMANN, Hervé HUCK, Julien QUAGLIA, Thierry RENARD.

Et de désigner comme nouveaux administrateurs : M. **Serge ROUX ; Daniel AUZIE ; Pierre GAILLET et Eric PRATLONG.**

ELECTION DES ADMINISTRATEURS

Il est procédé au vote pour l'élection des administrateurs.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2018

Outre la poursuite des projets en cours, les perspectives se présentent selon 4 grands projets pour 2018 et les années suivantes :

1. Campagne d'embellissement et de végétalisation du Quartier,

2. Intégration et animation du plateau de Beauregard (sécurisation, actions culturelles, sportives et sociales),

3. Gouvernance du CIQ Pont de Béraud : accroissement de l'audience Internet, du nombre d'adhérents et de participants associés à nos actions (Site Internet : 30.000 visites/an, Lettre de Quartier : 1200 exemplaires x 5 mois).

4. Finalisation de l'ouvrage sur la mémoire du Quartier : édition papier, support Internet.

EN CONCLUSION

En conclusion, je souhaite remercier en votre nom les administrateurs pour le travail accompli.

M. Jacques BOUDON l'adjoint délégué au Quartier Pont de Béraud et son équipe pour la réactivité et l'appui décisif qu'ils apportent à l'amélioration de la qualité de vie dans notre quartier.